

AVIS PUBLIC

DEMANDES D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné que le Comité de démolition tiendra une séance publique qui aura lieu à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, le 3 avril 2024 à 18 h 30, afin de statuer, conformément au règlement numéro 518 (2023) relatif à la démolition de bâtiments, sur les demandes d'autorisation de démolition ayant trait aux bâtiments suivants :

1. Dossier 2024-028 – Lot 2 601 391 – 1200, rue Marie-Vara – Démolition partielle du garage attenant;
2. Dossier 2024-029 – Lot 6 371 385 – 2106, rue des Roses.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître, par écrit, son opposition motivée au directeur général et greffier par intérim, par courrier, à l'adresse suivante :

Me Vincent Tanguay
2379, chemin de Chambly, bureau 210
Carignan (Québec) J3L 4N4

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Comité de démolition en transmettant ses questions et/ou commentaires préalablement à ladite séance relativement à ces demandes à l'adresse courriel suivante : info@carignan.quebec.

Donné à Carignan, ce 18 mars 2024

Vincent Tanguay, avocat
Directeur général et greffier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Me Vincent Tanguay, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, l'avoir affiché à l'hôtel de ville et l'avoir fait afficher devant les bâtiments mentionnés ci-dessous, le 18 mars 2024 :

1. Lot 2 601 391 – 1200, rue Marie-Vara;
2. Lot 6 371 385 – 2106, rue des Roses.

Donné à Carignan, ce 18 mars 2024

Vincent Tanguay, avocat
Directeur général et greffier par intérim